

APPEL A CANDIDATURES

RESPONSABLE DE PÔLES C.D.D. 12 MOIS – TEMPS PLEIN ASSOCIATION MAISON DE L'ARGOAT GUINGAMP (22)

L'Association Maison de l'Argoat, qui exerce son activité principalement dans le département des Côtes d'Armor, a pour objet d'œuvrer dans le champ de l'insertion et de l'inclusion des personnes vivant l'expérience de l'exclusion dans toutes les dimensions que celle-ci comporte. Pour ce faire, elle gère des établissements et des services qui visent l'insertion par l'hébergement, l'insertion par la santé et l'insertion par l'activité économique. Son acte professionnel de référence s'appuie sur l'accueil et l'accompagnement global des personnes.

- L'Association Maison de l'Argoat contribue à la définition et à la mise en œuvre des politiques sociales concernées par le but de l'association.
- Elle s'engage et s'associe au niveau local, départemental, régional, national, avec d'autres associations pour construire une réflexion de son champ d'action, bénéficier de l'expérience collective et participer au développement des réponses nécessaires afin de lutter contre l'exclusion et la précarité. Elle entend faire progresser la justice sociale.
- Elle pilote des actions contribuant à l'insertion et l'inclusion de personnes qui se trouvent pour des raisons diverses, privées des ressources nécessaires à une vie ordinaire dans notre société. Ces ressources ne sont pas seulement économiques ; elles sont aussi sociales, médicales, relationnelles et affectives. Pour cela, elle développe et gère des services d'accueil, d'accompagnement, d'orientation, de soins et de formation.
- L'Association Maison de l'Argoat promeut la citoyenneté chez les personnes qu'elle accueille et/ou accompagne, dans l'exercice de leurs droits et de leurs responsabilités.

Notre siège se situe à Guingamp (22200). Nous employons 49 ETP (métiers du travail social et de la santé et personnel administratif) pour un budget global de 2,2 M€. Nos sites d'interventions se situent à Guingamp et Paimpol. En savoir plus sur www.maisondelargoat.fr.

Placé-e sous l'autorité de la directrice, le-la Responsable de Pôle de l'Association Maison de l'Argoat a pour mission l'encadrement des pôles « Hébergement/Logement » et « Santé » déclinés comme suit :

Pôle « Hébergement/Logement » : Hébergement d'urgence (10 places), CHRS diffus (34 places), Pension de famille (9 places), mesures AVDL (40), mesures ASRL (2), Structure Relais SIAO, Aide au Logement Temporaire, Avec ELLES (service d'accompagnement pour femmes victimes de violences).

Pôle « Santé » : Lits Halte Soins Santé (6 lits), Point Santé.

PROFIL RECHERCHE

Vous êtes impérativement titulaire d'un diplôme de N.2 dans les secteurs de l'action sociale, du management et/ou de la gestion. Vous disposez d'une solide connaissance des métiers du travail social.

Vous justifiez de 2 années d'expérience minimum sur des fonctions d'encadrement de services sociaux et/ou médico-sociaux ainsi qu'une expérience managériale significative auprès d'équipes pluridisciplinaires.

Sensible aux questions éthiques, vous savez encadrer l'activité et l'organisation avec rigueur et méthode et vous possédez une solide connaissance du droit du travail et du cadre légal dans le champ de l'action sociale et médico-sociale.

Idéalement, vous possédez une solide connaissance du secteur de l'insertion et la lutte contre l'exclusion.

Enfin, vous possédez une bonne compréhension des systèmes informatiques et une excellente pratique des outils bureautiques.

Rémunération selon convention collective CHRS – NEXEM – Entre 2490€ brut et 3394€ brut selon ancienneté.

Poste basé à Guingamp

Déplacements fréquents sur le département.

CDD un an pouvant déboucher sur un CDI.

Poste à pourvoir rapidement.

Merci d'envoyer lettre de motivation et CV sous la référence RESP2019 en objet à direction@maisondelargoat.fr.